

Le christianisme en Afrique du Nord : les origines

François Decret

Professeur honoraire des universités Ancien professeur à l'Institut « Augustinianum », université du Latran, Rome

L'Église de Carthage tient une place majeure dans l'histoire du christianisme non seulement par ses martyrs, mais aussi grâce à sa tradition conciliaire et à ses illustres représentants, Tertullien, Cyprien de Carthage puis Augustin d'Hippone. François Decret, auteur du Christianisme en Afrique du Nord ancienne (Le Seuil, 1996), nous précise l'histoire de ces premiers chrétiens d'Afrique, confrontés à une population souvent hostile mais surtout à l'Empire romain qui, face à un efficace prosélytisme, déploie contre eux toutes les mesures coercitives dont dispose un appareil d'État qui se sent menacé.

L'île du Couchant

Les origines et le développement du christianisme en Afrique du Nord s'inscrivent dans une double histoire. C'est d'abord celle de Rome, qui avait pris pied sur ces rivages en 146 avant notre ère, à la fin de la troisième guerre contre sa rivale Carthage ; Rome, la capitale d'un empire dont les diverses mutations politiques, économiques et religieuses avaient leurs répercussions dans les provinces occupées. C'est surtout l'histoire de ces Africains, berbères et numides, établis de la Libye au Maroc actuels, la *Djeziret el-Maghreb*, étendue sur deux mille kilomètres, baignée par trois rivages et soudée au socle saharien.

Cette « île du Couchant », alors peuplée de six ou sept millions d'habitants, comptait des agglomérations importantes. On relève près de cinq cents villes, dont au moins deux cent dans les limites de l'actuelle Tunisie, en particulier le long du littoral méditerranéen, d'Oea – Tripoli – à Sala – Chella, près de Rabat –, qui connaissaient un artisanat et un commerce actifs. Dans l'intérieur du pays comme sur les hautes plaines, les populations s'adonnaient à la culture des céréales, à l'oléiculture et à l'élevage. Venaient enfin des tribus nomadisant sur les marches du Sahara. C'est donc dans ce monde africain soumis à une occupation romaine difficilement supportée, secoué de violents soubresauts, que va naître et se développer une chrétienté qui deviendra, en son temps, la plus marquante d'Occident.

Quand le christianisme vient s'ancrer en terre d'Afrique

Les plus anciennes mentions de la présence du christianisme – épitaphes et inscriptions votives – remontent au milieu du II^e siècle, mais il est fort probable qu'il était déjà parvenu sur ces côtes dès le siècle précédent. Ni Tertullien ni Cyprien, les deux plus anciens représentants africains de l'Église, ne fournissent de précision. Le premier, qui écrivit son *Apologétique* vers 197, mentionne toutefois que, bien avant la fin du II^e siècle, la nouvelle religion s'était déjà profondément propagée à l'intérieur même du pays, jusqu'aux zones présahariennes et parvenant, vers l'ouest, à

la province de « Tingitane » dont le chef-lieu était Tingi (Tanger), soit le Maroc actuel. « Nous ne sommes que d'hier et nous remplissons tout, vos villes..., vos camps, vos tribus..., le palais, le sénat, le forum ». Et, une quinzaine d'années plus tard, le même Tertullien s'adressait ainsi au proconsul persécuteur Scapula : « Que feras-tu de tant de milliers d'hommes, de tant de milliers de femmes, de tout âge, de toute condition, qui présenteront leurs bras à tes chaînes ? Combien de bûchers, combien de glaives il te faudra ! » Le rhéteur de Carthage ne pouvait dénaturer à ce point une réalité visible par tous.

Il n'y a rien à retenir de la pieuse légende qui voudrait attribuer cette fondation aux Apôtres. Quant à savoir si la nouvelle foi avait été diffusée de Rome ou directement d'Orient, Augustin d'Hippone écrivait que les évêques de Carthage avaient entretenu des relations constantes non seulement avec l'Église de Rome, mais aussi, précisait-il, « avec toutes les autres régions [de la Méditerranée] d'où l'Évangile est venu en Afrique elle-même ». C'est sans doute principalement par l'antique fondation punique, qui pouvait compter une population de plus de deux cent mille âmes, que le christianisme aborda l'Afrique. Vaste carrefour méditerranéen, où se rencontraient des religions venues de tous les horizons, Carthage était en relation directe aussi bien avec Rome qu'avec les divers centres économiques et culturels d'Orient. Ce grand port cosmopolite permettait tous les échanges et tous les trafics.

Un baptême de sang

Cette Église d'Afrique entre officiellement dans l'histoire avec les martyrs de la petite cité de Scilli. C'est en effet sur un témoignage sanglant que s'ouvre cette grande aventure, où des femmes africaines tiennent autant de place que les hommes. Les *Actes de la Passion des Scillitains* – parvenus en plusieurs manuscrits latins avec en outre une version grecque – sont le plus ancien document de l'hagiographie africaine.

Le 17 juillet de l'année 180, à Carthage, poursuivis sans doute à la suite d'un rescrit de l'empereur Trajan pris vers l'année 112, comparaissaient devant le tribunal du gouverneur douze chrétiens et chrétiennes de Scilli, dans le voisinage de la métropole. Les *Actes* présentent la relation de l'interrogatoire conduit par le proconsul Vigellius Saturninus. Celui-ci promettait le pardon aux prisonniers s'ils abandonnaient leur croyance pour revenir à la religion officielle. « Nous honorons César en tant que César, mais nous ne craignons que Dieu », déclarèrent-ils. Le gouverneur leur offrit un délai de réflexion. « Dans une chose aussi claire, il n'y a pas à réfléchir », lui répondit-on. La sentence alors tomba et le proconsul Saturninus fit faire par le héraut la proclamation suivante : « Speratus, Nartzalus, Cittinus, Veturius, Felix, Aquilinus, Laetantius, Januaria, Generosa, Vestia, Donata, Secunda, sont conduits au supplice par mon ordre. » – « Tous les martyrs s'écrièrent : Grâce à Dieu ! Et ils furent aussitôt décapités. » Ainsi, à la différence des premiers martyrs des Gaules, originaires d'Asie et de Phrygie, qui furent mis à mort à Lyon en 177, les martyrs de Scilli étaient, quant à eux, d'authentiques Africains.

Ces exécutions ne devaient être que le premier épisode d'une lutte engagée, en Afrique comme ailleurs dans l'Empire, par le paganisme officiel contre le christianisme. C'est sans doute à la même époque, vers 197, qu'un groupe de quatre chrétiens de *Madauros* (Mdaourouch), aux noms puniques, fut aussi envoyé au martyre. Des chrétiens, lisons-nous dans l'*Apologétique*, comparaissaient chaque jour devant les tribunaux. Quelques-uns étaient relégués dans les îles, d'autres décapités, d'autres livrés dans l'amphithéâtre aux bêtes féroces ou encore lapidés dans les rues, déchiquetés par des crocs de fer, brûlés, crucifiés.

C'est en application d'une législation contre le prosélytisme inaugurée par Septime Sévère que fut frappé un groupe de jeunes Africains – illustres entre tous par la relation qui nous en est parvenue, la *Passion des saintes Perpétue, Félicité et de leurs compagnons*. Originaires de *Thurburbo Minus*, à l'ouest de la capitale, ces cinq jeunes gens, encore simples catéchumènes, furent baptisés dans les jours qui suivirent leur arrestation : Revocatus et Felicitas, tous deux esclaves, Saturninus et Secundulus, de condition libre, et Perpetua, âgée d'environ vingt-deux ans, de naissance distinguée, mariée et qui avait un fils encore à la mamelle. Transférés ensuite à la prison militaire de Carthage, ils furent livrés aux bêtes dans l'amphithéâtre, le 7 mars 203, à l'occasion des jeux

célébrés en l'honneur du César Geta. Le peuple réclama que les martyrs, encore pantelants, soient achevés dans l'arène « pour qu'il pût collaborer avec le glaive quand il s'enfoncerait dans leurs corps. » (*Passion*, 21).

Aux environs de 211, alors que des soldats, couronnés de lauriers, célébraient le culte impérial, l'un d'entre eux refusa au nom de sa foi de porter la couronne, déclarant ne pouvoir servir deux maîtres, l'empereur et le Christ. L'insoumis fut exécuté.

Tertullien, « le maître »

Apologiste, polémiste, moraliste, sans même compter ses qualités d'écrivain et de rhéteur, un des plus originaux de son époque, Tertullien a laissé une œuvre d'une immense portée ; sur une quarantaine de traités, trente et un nous sont parvenus. Cyprien de Carthage, qui sera lui-même exécuté dans sa cité épiscopale, regardait comme « le maître » ce grand Africain qui inaugure une Église protestataire. Jusqu'à lui, en effet, souvent impatients d'aller au supplice, les martyrs acceptaient sans la discuter la décision du juge, comme si la loi qui les condamnait méritait respect. Tertullien rompt avec cette soumission passive, il n'en appelle pas à l'humanité du magistrat, ce qui eût été admettre la culpabilité des accusés, mais inaugure une procédure de combat : les fidèles ne seront plus désormais des agneaux marchant docilement à la mort. Loin de lui en effet l'idée de prêcher la soumission à des lois scélérates. « Allez-y, bons gouverneurs, d'autant plus agréables à la populace que vous lui sacrifiez des chrétiens ! Torturez, suppliciez, condamnez, écrasez ! La preuve de notre innocence, c'est votre ignominie... Mais plus vous nous fauchez, plus vous nous multipliez : c'est une semence que le sang des chrétiens ! » (*Apologétique*, 50, 12-14). Lorsqu'il en vint à condamner la fuite en temps de persécution, il embarrassait la hiérarchie ecclésiastique.

Contre des lois qui conduisent les magistrats – mais il y eut des exceptions – à des forfaitures au regard des droits naturels et à des crimes légaux, le polémiste réclame le respect de la liberté de conscience auquel ont droit tous les hommes. Dans son traité *Aux païens*, il dénonçait de même les condamnations d'innocents : « Vos sentences ne contiennent rien, sinon qu'un tel s'est avoué chrétien. Ce n'est pas là le nom d'un crime, c'est le crime d'un nom » (1, 3, 2).

Essor de l'Église d'Afrique

En s'implantant dans cette nouvelle terre, le christianisme ne se heurtait pas seulement aux édits impériaux, mais d'abord à une véritable opposition populaire. L'Afrique, qui s'était toujours montrée ouverte aux religions venues de Rome, de Grèce, d'Égypte, d'Asie et d'Orient, ne pouvait tolérer que la nouvelle venue se dressât contre des cultes ayant ici leurs temples. Plus habiles, les divinités puniques, Ba'al Hammon et Tanit, poursuivaient leur carrière et protégeaient leur identité sous le vêtement romain de Saturne Africain et de *Juno Caelestis*.

Il y avait aussi plus grave. En s'implantant parmi ces populations, le christianisme déchirait un tissu social très serré. Le paganisme imprégnant toute la vie quotidienne, les chrétiens étaient conduits à vivre à l'écart de la vie domestique et de la vie publique, avec leurs cultes traditionnels. La cohésion de la famille et de la cité était donc menacée, ce qui entraîna des ripostes, comme le saccage de tombes chrétiennes par ces populations.

Malgré une situation difficile, la nouvelle foi s'est implantée beaucoup plus rapidement sur ces rivages qu'outre-Méditerranée. Signe de la création et de la vitalité des communautés chrétiennes, l'évêque de Carthage Agrippinus réunissait en concile, sans doute vers 220, un grand nombre de ses collègues venus de la Proconsulaire et de la Numidie. Dans les années 236-240, une nouvelle assemblée se tint sous Donatus, prédécesseur de Cyprien, avec quatre-vingt-dix évêques. Cette tradition conciliaire va se développer tout au long des dix années d'épiscopat de Cyprien. On estime que, vers 256, l'Afrique comptait plus d'une centaine d'évêques, soit un évêché dans près d'un centre sur quatre. Or, la Gaule n'avait guère alors que de rares sièges épiscopaux, comme à Lyon et dans quelques centres de la Narbonnaise. Près d'un siècle après le premier synode de Carthage qui, vers 220, réunissait soixante-dix évêques, le concile d'Arles, en 314 – donc après la

paix constantinienne – ne regroupait encore que seize églises gauloises.

Mais, comme l'écrivait encore Tertullien, « l'Église, ce n'est pas la collection des évêques, c'est l'Esprit ». En effet, plus encore que par ses pasteurs, c'est d'abord grâce au sang versé par ses martyrs que le christianisme s'est illustré sur ces rivages.

Organisation et vie sociale des Églises d'Afrique au III^e siècle

L'émergence du rôle social de l'Église, qui apparaît dans la seconde moitié du III^e siècle, n'est sans doute pas étrangère au développement des communautés. Avant Cyprien, cet aspect n'avait guère retenu en Afrique l'attention des clercs. Occupé de prophétiser l'arrivée imminente des Derniers Temps, Tertullien considérait d'ailleurs que le pauvre est agréable à Dieu.

Cette entraide matérielle, venant de toutes les classes sociales, renforçait la cohésion des fidèles et explique aussi que, parmi les renégats ayant abjuré leur foi dans les persécutions, certains aient cherché à revenir à une Église qui ne prêchait pas seulement la vie éternelle. Au premier plan des bénéficiaires de ces « œuvres », figurent les pauvres, les veuves, les orphelins et les infirmes, sans oublier les confesseurs emprisonnés.

Sur la hiérarchie ecclésiastique de la communauté chrétienne, Cyprien note : « L'Église est formée de l'évêque, du clergé et des chrétiens restés fidèles. » Les laïcs n'étaient pas de simples ouailles au service des pasteurs. Leur participation apparaît dans la vie liturgique, mais, plus encore, dans la direction de la communauté. Ils interviennent sur toutes les décisions prises : réintégration des *lapsi* – faillis, renégats, apostats – promotion et ordination des clercs. Dès le milieu du III^e siècle, apparaît ainsi une hiérarchie, des exorcistes aux diacres, prêtres et évêque.

Les rites funéraires sont restés longtemps marqués par les traditions africaines – corps lavés, embaumés et habillés, avec offrandes d'encens et de parfums ; toute innovation en ce domaine eût été choquante. Les chrétiens possédaient des enclos funéraires dans les nécropoles et, comme les païens eux-mêmes, les membres de la famille se réunissaient autour de la tombe du disparu, couverte d'une *mensa*, une dalle de pierre, pour l'orner de fleurs. Certaines tombes étaient l'objet de fréquentes visites et les conversations se continuaient dans la soirée, suivies parfois d'agapes funéraires, frugal repas auquel on associait symboliquement le disparu en déposant sur sa tombe quelque nourriture ou en versant une libation de vin. En Numidie, au nord de Sétif, près de l'antique *Satafis*, prospère bourgade célèbre pour son huilerie, une inscription, où les enfants d'une famille rapportent leur commun pèlerinage sur la tombe de leur mère, fait bien revivre cette atmosphère :

À la mémoire d'Aelia Secundula

Tous, nous avons déjà beaucoup fait pour le tombeau où repose Secundula, notre mère. Il nous a plu maintenant de placer au-dessus une table de pierre sur laquelle nous viendrons ensemble faire mémoire de tout ce qu'elle fit pour nous. Une fois les mets apportés, les coupes remplies et les coussins posés, quelles douces soirées nous passons dans les louanges de notre mère vénérée, pour adoucir cette blessure amère qui ronge notre cœur. Silencieuse et sobre, comme elle fut toujours, aujourd'hui allongée, elle dort, l'ancienne, elle qui nous a nourris.

Elle vécut 72 ans. Année provinciale 260. Fait par Statulinia Julia.

L'Église d'Afrique au temps de Cyprien

Les persécutions sanglantes devaient encore se poursuivre, d'abord sous l'empereur Dèce, représentant d'une clique militariste, dès la fin 249. Se sentant particulièrement menacé, Cyprien, alors évêque de Carthage depuis cette même année, crut devoir quitter sa ville pour poursuivre sa tâche, et il se retira dans une retraite d'où il ne cessa de veiller sur son Église. Entre-temps, réunis autour d'un certain Novatus, d'autres intrigants frustrés s'ingénièrent à entraver les efforts de l'évêque, tentant même d'empêcher son retour. Mais, la plupart des chrétiens lui restèrent fidèles.

À Carthage, l'application de l'édit impérial était conduite avec vigueur. L'acte d'adhésion au culte officiel, destiné à manifester le loyalisme des citoyens, exigeait de chacun un sacrifice selon ses moyens : offrande d'un animal ou simplement de quelques grains d'encens devant la statue de l'empereur. Ceux qui refusaient d'accomplir ce geste devaient être soumis à la torture légale pour leur arracher du moins un simulacre de soumission. S'ils s'obstinaient dans le refus, leurs biens étaient confisqués, ils étaient bannis ou même déportés.

Pour l'Église, ceux qui acceptaient de sacrifier devenaient des apostats, catalogués sous le nom infamant de *lapsi*. À Carthage, le nombre des apostats fut considérable. Les simples fidèles ne furent pas les seuls à se soumettre au rite exigé. En effet, de nombreux clercs, y compris des évêques, s'étaient joints à la cohorte de leurs ouailles. En revanche, plusieurs « confesseurs » – c'est le nom donné aux fidèles qui souffrirent ou même sacrifièrent leur vie pour leur foi – moururent de faim dans leur geôle ou sous les supplices.

Cyprien était de retour dans sa cité épiscopale au printemps 251. Fallait-il recevoir tous ces *lapsi* repentis qui venaient frapper à la porte de l'Église ? Tel fut le sujet de multiples controverses et de plusieurs conciles, qui virent même toute l'Afrique s'affronter au siège pontifical de Rome.

En juin 251, Valérien succédait à Dèce. Après plusieurs années de tolérance, le nouvel empereur prit en 257 un premier rescrit, requérant une assistance au culte officiel. Cyprien refusa toute présence, même passive. Né et éduqué dans une famille de la haute bourgeoisie païenne, brillant rhéteur et avocat, il n'ignorait pas que, même si elle avait été un simple acte extérieur, cette présence eût été déjà une compromission. Il fut envoyé en exil à *Curubis* – Korba, dans le cap Bon. Mais, en 258, un nouvel édit ordonnait que les clercs refusant de sacrifier fussent décapités.

Cyprien était rappelé à Carthage. C'est de là qu'il adresse sa dernière lettre : « Il convient, écrit-il, que ce soit dans la ville où il est la tête de l'Église du Seigneur, qu'un évêque confesse le Seigneur et qu'ainsi l'éclat de la confession rejaillisse sur tout le peuple. » Comme le rapportent les *Acta proconsularia*, il fut sommé par le proconsul de se soumettre aux lois : « Les très saints empereurs t'ont ordonné de sacrifier... » Cyprien refusa tout net et lui dit : « Fais ce qui t'a été ordonné. » Après délibération, Galerius Maximus lut son arrêt : « Thascius Cyprianus sera mis à mort par le glaive. Ainsi nous l'ordonnons. » « Grâce à Dieu », répondit simplement l'évêque.

Aussitôt alors, entouré de soldats, le condamné se mit en route pour le supplice, suivi d'un imposant cortège de chrétiens. Conduit à l'*Ager Sexti*, à six milles de la capitale, au bord de la mer, il se dépouilla de son manteau de bure, s'agenouilla sur le sol pour prier. Quand le bourreau fut là, l'évêque ordonna aux siens de lui compter vingt-cinq pièces d'or. Déjà les fidèles étendaient des toiles de lin, des étoffes pour recueillir le sang du supplicié. Il noua lui-même le bandeau sur ses yeux. Alors s'acheva le martyre de Cyprien, le « pape de Carthage ». La nuit venue, on enleva son corps de là et, à la lueur des cierges et des torches, la dépouille fut portée solennellement, en grand triomphe vers les *areae* de Macrobius Candidianus. C'était le 18 des calendes d'octobre, soit le 14 septembre 258.

François Decret

Février 2002

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

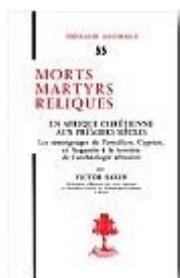
Bibliographie



Approches de Tertullien. Vingt-six études sur l'auteur et son oeuvre
(1955-1990)
René Braun
Institut d'études augustiniennes, Paris, 1992



Le christianisme en Afrique du Nord ancienne
François Decret
Le Seuil, Paris, 1996



Morts, martyrs, reliques en Afrique chrétienne aux premiers siècles. Les
témoignages de Tertullien, Cyprien et Augustin à la lumière de
l'archéologie africaine
Victor Saxer
Beauchesne, Paris, 1997



Saint Cyprien, évêque de Carthage,
Ch. Saumagne
Paris, 1975



Autonomisme et vandalisme dans l'Afrique romaine de Septime Sévère à
l'invasion vandale
J.-P. Brisson
Paris, 1948